

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 Mars 2016 :

Convocations : 10/03/2016

Excusée : Madame PHILIPART Michèle

Absent : Monsieur MARASI Arnaud

Secrétaire de séance : Madame LEGRAND Marie-Lise

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 26 Février 2016.

1°) Location des chasses en forêt Communale :

Le Maire et Monsieur Philippe POLICE, locataire sortant des 2 lots, se sont rencontrés. M. Police propose de louer pour 9 ans les 612 ha au prix de 28.00 € / ha. La commune rédigera les baux après avis du service chasse de l'Office National des Forêts. Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

2°) Travaux Mairie :

Monsieur le Maire présente l'avancement des travaux :

- Plaquiste (Entreprise Bazin) : travaux terminés
- Carreleur (Entreprise Rauscher) : travaux terminés
- Peintures (Entreprise CD peintures): bientôt terminés
- Plomberie et Chauffage : en cours de réalisation
- Extérieurs : Le Conseil Municipal réuni en séance le 17 mars 2016, met en demeure le Titulaire du lot n° 1, l'Entreprise MARTEL, de livrer des bétons désactivés conformes aux règles de l'art, l'état actuel de ces bétons étant inacceptable. Le Conseil demande au Maître d'œuvre de bien vouloir agir dans ce sens et dans les meilleurs délais.
Le Maire a rendez-vous le Vendredi 18 Mars à 9h30 avec Madame Martel et H2M. Les Conseillers sont invités à cette réunion.

Différents avenants ont été signés :

- L'Entreprise MARTEL (enrobés), Entreprise Eric FEVRE (garde-corps face à l'agence Postale), Entreprise MARCEL Olivier (dalles LED, équipement kitchenette), Entreprise CD Peintures (placo secrétariat, rangements), Entreprise RAUSCHER (carrelage sous escalier) ;
- En moins : HCT (toilettes et baraque de chantier, partie isolation des sols).

3°) Choix du mobilier de la salle de convivialité :

Suite aux devis des Entreprises MEFRAN et COMAT ET VALCO, le Conseil Municipal choisi l'Entreprise COMAT ET VALCO pour un montant de 2 265.90 € HT :

- 10 tables plateau gris toile argent et pieds gris martelé
- 25 chaises de coloris gris clair
- 25 chaises de coloris rouge

4°) Décision Budgétaire Modificative :

Les conseillers municipaux décident de modifier le budget primitif 2016 :

Dépenses de Fonctionnement:

Article 61 521 Entretien de terrains (Excédent de fonctionnement 94 443.53)	- 500 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	+ 500 €

5°) Questions diverses

- Le devis GRADOUX est accepté concernant la mise en place d'un récepteur au cadran du clocher pour un montant de 861.60 TTC.
- Publiphone : ORANGE a informé le Maire du prochain démontage du publiphone derrière la Mairie. Le Maire a informé cette société que cet appareil avait été posé aux frais de la Commune.
- Produit d'entretien de la Société ZEP : Le Conseil Municipal ne donne pas suite.
- Les produits forestiers en 2015 s'élevant à 76 412.56 €, les frais de gardiennage dus à l'ONF se montent à 12 % soit 9 169.51 €. La Contribution Volontaire Obligatoire s'élève à 2€/ha x 612.25 ha soit 1 224.50 €.
- L'eau potable distribuée a été de bonne qualité en 2015.
- Pour le séjour en Angleterre du Collège Marie-Calvès : les 4 enfants de Vouécourt concernés recevront une aide de 30 €.
- La Commission Embellissement s'est réunie le 11 Mars 2016 pour préparer le fleurissement 2016.
- L'Association 1,2,3 Vouécourt a transmis un compte rendu de sa réunion du 29 janvier 2016.
- Monsieur le Président du Conseil départemental a répondu au courrier que le Maire de Vouécourt lui a adressé récemment concernant le débit ADSL.
- Le Menuisier a transmis le plan du bureau d'accueil mis au point avec Madame Ghislaine JOLLY.
- Monsieur Jacques DOYON, suite à la réunion du SIAH, annonce qu'il n'y aura pas de cotisation en 2016.
- Suite à la tentative de cambriolage à la Chapelle St Hilaire, le Maire dépose plainte et informe l'assureur de la Commune.